

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 19 mars 2014 portant avis sur les offres que le ministre chargé de l'énergie envisage de retenir au terme de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité solaire d'une puissance crête supérieure à 250 kW

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Jean-Pierre SOTURA et Michel THIOILLIERE, commissaires.

En application de l'article 13 du décret n° 2002-1434 du 4 décembre 2002 modifié, le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a saisi la Commission de régulation de l'énergie (CRE) le 13 mars 2014, pour recueillir son avis sur le choix des lauréats qu'il envisage de retenir au terme de l'appel d'offres portant sur des installations de production d'électricité solaire d'une puissance supérieure à 250 kWc. La liste de ces lauréats est jointe en annexe.

Le présent appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'installations solaires sur bâtiments et au sol de puissance crête supérieure à 250 kW, pour une puissance cumulée maximale de 400 MW. Il est décomposé en deux familles, elles-mêmes subdivisées en sous-familles.

Les conditions de participation et le détail des documents à fournir ont été définis dans l'avis d'appel d'offres publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 9 mars 2013 (avis n° 2013/S 049-079472) et dans le cahier des charges publié le 13 mars 2013 sur le site internet de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

La procédure retenue pour cet appel d'offres est la procédure ordinaire au sens du décret n° 2002-1434 du 4 décembre 2002 modifié relatif à la procédure d'appel d'offres pour les installations de production d'électricité.

396 dossiers ont été déposés dans les délais impartis, soit avant le 16 septembre 2013 à 14h.

A l'issue de la phase d'ouverture des offres<sup>1</sup>, 41 dossiers ont été déclarés incomplets. Parmi eux, 13 ont fait l'objet d'une demande de recours gracieux auprès de la CRE. L'instruction de ces recours ayant conduit à réintégrer 2 dossiers dans la liste des dossiers complets, 39 dossiers ont finalement été déclarés incomplets et rejetés.

Les 357 dossiers complets représentent une puissance cumulée de 1 726,3 MWc pour un prix moyen pondéré de 142,5 €/MWh.

A partir des critères de notation définis dans le cahier des charges arrêté par le ministre, la CRE a établi un rapport de synthèse, donnant un classement des dossiers complets par sous-famille, ainsi qu'une fiche

<sup>1</sup> Délibération de la CRE du 2 octobre 2013 relative à l'ouverture des dossiers de candidature à l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire d'une puissance supérieure à 250 kWc.

d'instruction pour chaque offre. Ces documents ont été transmis au ministre<sup>2</sup> chargé de l'énergie le 30 janvier 2014.

Le choix du ministre est conforme au classement établi par la CRE pour les sous-familles 1-a, 1-b, 2, 3 et 5.

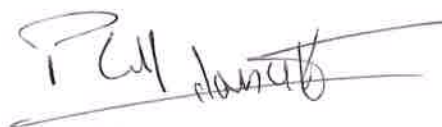
S'agissant de la sous-famille 4, un candidat, dont le projet avait été classé par la CRE sous la puissance cible, a informé le ministre qu'il souhaitait retirer sa candidature. Prenant acte du souhait du candidat, le ministre propose de retenir les deux premiers projets classés immédiatement au-delà de la puissance cible. Par ailleurs, le choix envisagé respecte le classement établi par la CRE et ne conduit pas à un dépassement non justifié de la puissance cible.

En conséquence, la CRE émet un avis favorable sur la liste des lauréats proposée par le ministre.

La puissance cumulée des 121 projets retenus s'élève à 380 MW, pour une production annoncée de 540 GWh par an. Les charges de service public résultantes s'élèvent à environ 54 M€ par an<sup>3</sup>, soit de l'ordre de 1,1 Md€ sur 20 ans.

Fait à Paris, le 19 mars 2014

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,



Philippe de LADOUCETTE

---

<sup>2</sup> Délibération de la CRE du 30 janvier 2014 relative à l'instruction des dossiers de candidature à l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité solaire d'une puissance supérieure à 250 kW.

<sup>3</sup> Sur la base d'un prix de marché de 46 €/MWh en 2014, en augmentation de 2 % par an.

**Annexe  
Liste des lauréats**

La liste des lauréats proposés par le ministre est présentée par sous-famille. Pour chaque sous-famille, les lauréats sont ordonnés selon l'ordre alphabétique du nom du projet.

**Lauréats de la sous-famille 1-a :** Centrales solaires au sol utilisant en totalité la technologie du photovoltaïque à concentration, d'une puissance inférieure à 12 MWc

Nom du projet	Nom du candidat	Région	Puissance (MWc)
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA FOSSETTE	SAS CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA FOSSETTE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,41
CS BASSIN DU CAPISCOL	CS BASSIN DU CAPISCOL	Languedoc-Roussillon	3,03
LACOSTE LAVABREILLE	CS LACOSTE	Languedoc-Roussillon	8,00
MSO LES FANETS	MAIA	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,28
P0996 AMIC	SPES LES OMERGUES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,41

**Lauréats de la sous-famille 1-b :** Centrales au sol utilisant au moins 50 % de photovoltaïque à concentration, d'une puissance inférieure à 12 MWc

Nom du projet	Nom du candidat	Région	Puissance (MWc)
CAP SOLAR 05	CAP SOLAR 05	Languedoc-Roussillon	2,08
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE CURBANS LA DURANCE	LRD SOLAIRE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,30
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DES MÛRIERS	AIREFSOL ENERGIES 2 SAS	Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,35
CENTRALE SOLAIRE DE SEVERAC	CENTRALE SOLAIRE DE SEVERAC	Midi-Pyrénées	4,50
DYNAMITE	SOLAIRE052	Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,89
GINESTA ENERGIES	GINESTA ENERGIES	Languedoc-Roussillon	6,79
LA BARBEN PUY MADAME II	PARC SOLAIRE PUY MADAME II	Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,86
LES MEES - M17	SAS LAVANSOL M2	Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,00
PARC SOLAIRE DE LA CARRIERE DES PLAINES	PARC SOLAIRE CARRIERE DES PLAINES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,18
PARC SOLAIRE PUY MADAME IV	LE BARBEN PUY MADAME IV	Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,86
VILLERAZE	EURL LA COMPAGNIE DU SOLEIL 11	Languedoc-Roussillon	12,00

**Lauréats de la sous-famille 2 :** Centrales solaires photovoltaïques au sol équipées de dispositifs permettant le suivi de la course du soleil, d'une puissance inférieure à 12 MWc

Nom du projet	Nom du candidat	Région	Puissance (MWc)
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'ASPRES-SUR-BUËCH	CN'AIR	Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,49
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE DONZERE SUD	LRD SOLAIRE	Rhône Alpes	3,95
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA ZI DE BEAUCAIRE	LRD SOLAIRE	Languedoc-Roussillon	9,59
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT-RESTITUT	CENTRALE PV DE SAINT-RESTITUT	Rhône Alpes	3,04
CENTRALE SOLAIRE DE CHATEAUVERT	CENTRALE SOLAIRE DE CHATEAUVERT	Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,00
CENTRALE SOLAIRE DE LA DECOUVERTE	CENTRALE SOLAIRE DE LA DECOUVERTE	Midi-Pyrénées	12,00
CENTRALE SOLAIRE DES TERRES ROUGES	CENTRALE SOLAIRE DES TERRES ROUGES	Languedoc-Roussillon	5,60
CRE-1198	2 PRCE ENERGIES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,30
CRE2-1086	URBA 30	Aquitaine	8,98
CRE2-1200	2PRCE ENERGIES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,00
CRE2-1201	2PRCE ENERGIES	Midi-Pyrénées	6,00
KER POIRE SUR VIE	KER POIRE SUR VIE	Pays de la Loire	5,20
LES MELETTES	CS LES MELETTES	Languedoc-Roussillon	1,68
PROJET DE CCMP	NOUVELLE ENTREPRISE D'ENERGIE SOLAIRE (NEES)	Aquitaine	9,02
RUFFEC	ENFINITY PV 15	Poitou-Charentes	2,89
ST-GEORGES	ENFINITY PV 08	Poitou-Charentes	4,01

**Lauréats de la sous-famille 3 :** Installations solaires photovoltaïques visant à recouvrir tout ou partie d'une aire de stationnement, d'une puissance inférieure à 4,5 MWc

Nom du projet	Nom du candidat	Région	Puissance (MWc)
CAP SOLAR 08 - AEROPORT OMBRIERES	CAP SOLAR 08	Aquitaine	1,16
CAP SOLAR 09 - FERME AUX CROCODILES	CAP SOLAR 09	Rhône-Alpes	1,73
CRE-1166	URBA 27	Languedoc-Roussillon	0,55
CRE2-1165	URBA 18	Rhône-Alpes	0,70
CRE2-1170	URBA 19	Midi-Pyrénées	1,20
CRE2-1194	URBA 59	Midi-Pyrénées	0,82
CS GUINOTS	CS GUINOTS	Languedoc-Roussillon	2,54
CS HELIOVALE	CS HELIOVALE	Languedoc-Roussillon	4,50
GARE TGV AVIGNON	HELIO L'R	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,29
INPT	OLINOCA	Midi-Pyrénées	1,39
KP1	HELIO L'R	Languedoc-Roussillon	0,65
OMBRIERES BRICO DEPOT 34	JMB SOLAR	Languedoc-Roussillon	1,36

OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES PARKING DE L'AEROPORT MONTPELLIER MEDITERRANEE (AMM)	SPMM	Languedoc-Roussillon	4,48
OMBRITET	CENTRALE SOLAIRE OMBRINEO	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,52
PARKING AEROPORT PERPIGNAN	SP4 CORUSCANT	Languedoc-Roussillon	1,15
PARKING AVIGNON TGV	SP3 CORUSCANT	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,10
PARKING BASSENS 1	SP CORUSCANT BASSENS 1	Aquitaine	4,50
PARKING BASSENS 2	SP3 CORUSCANT BASSENS 2	Aquitaine	4,50
PARKING BASSENS 3	SP3 CORUSCANT BASSENS 3	Aquitaine	4,50
PARKING CEA GRENOBLE	SP4 CORUSCANT	Rhône-Alpes	1,61
PARKING MCCORMICK	SP4 CORUSCANT	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,32
PARKING VALENCE TGV	SP3 CORUSCANT	Rhône-Alpes	1,34
RIVESALTES ZONE 1	EURL LA COMPAGNIE DU SOLEIL 7	Languedoc-Roussillon	4,50
RIVESALTES ZONE 2	EURL LA COMPAGNIE DU SOLEIL 8	Languedoc-Roussillon	4,50
RIVESALTES ZONE 3	EURL LA COMPAGNIE DU SOLEIL 10	Languedoc-Roussillon	4,50
SPV CAREÏ	SPV CAREÏ	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,76
TENCHAUSSEY	TENCHAUSSEY	Midi-Pyrénées	1,10

**Lauréats de la sous-famille 4 :** Installations solaires photovoltaïques sur bâtiment, d'une puissance inférieure à 3 MWc

Nom du projet	Nom du candidat	Région	Puissance (MWc)
ALTRAD NORD	JMB SOLAR	Languedoc-Roussillon	1,35
ALTRAD SUD	JMB SOLAR	Languedoc-Roussillon	1,84
BADEILLA	GAMMA SOL SAS	Languedoc-Roussillon	1,14
BONTEMPI	FONROCHE INVESTISSEMENTS	Midi-Pyrénées	2,96
CAP SOLAR 01 - VIGNERONS D'AGHIONE	CAP SOLAR 01	Corse	1,04
CAP SOLAR 02 - SCI ELADA	CAP SOLAR 02	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,45
CAP SOLAR 03 - ESTAGEL	CAP SOLAR 03	Languedoc-Roussillon	1,77
CAP SOLAR 03 - FARNAUD	CAP SOLAR 03	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,67
CAP SOLAR 03 - MASCLE	CAP SOLAR 03	Languedoc-Roussillon	1,39
CAP SOLAR 03 - UNIVERSAL WATER	CAP SOLAR 03	Languedoc-Roussillon	0,71
CAP SOLAR 04 - CENTRE D'ENGRAISSEMENT	CAP SOLAR 04	Limousin	1,05
CAP SOLAR 15 - JALMAT	CAP SOLAR 15	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,96
CAP SOLAR 16 - BURATTI VITARELLE 2	CAP SOLAR 16	Midi-Pyrénées	0,90
CAP SOLAR 16 - CHIOTASSO	CAP SOLAR 16	Midi-Pyrénées	0,95

CAP SOLAR 16 - CLIER	CAP SOLAR 16	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,64
CAP SOLAR 16 - NOVACOOP	CAP SOLAR 16	Midi-Pyrénées	2,23
CAP SOLAR 16 - POMMES LOMAGNE	CAP SOLAR 16	Midi-Pyrénées	1,71
CAP SOLAR 18 - CHAMBOST	CAP SOLAR 18	Rhône-Alpes	0,95
CHAUVET	FONROCHE INVESTISSEMENTS	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,28
CODELANNES	PREUIL FUTURAGRI	Languedoc-Roussillon	2,95
CRE2-1152	URBA 56	Languedoc-Roussillon	0,77
CRE2-1158	URBA 33	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,61
CRE2-1160	URBA 41	Languedoc-Roussillon	2,44
CRE2-1163	URBA 40	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,07
CRE2-1164	URBA 36	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,64
CRE2-1196	URBA 35	Midi-Pyrénées	0,47
ERNAULT TOYODA	OREAS ENVIRONNEMENT	Pays de la Loire	1,40
FERME PV BOIS	SUNALP SAS	Rhône-Alpes	0,68
FOURNIER	EPV 11 SARL	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,57
HELLOSOL	HELLOSOLAIRE SAS	Lorraine	1,57
JIPAIBET	SARL JIPAIBET	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,00
KER SANCOINS	KER SANCOINS	Centre	2,30
KER TOENN 1	KER TOENN 1	Auvergne	1,26
KSO	EPV 11 SARL	Aquitaine	1,58
LA HALLE AUX CARREAUX	SAS SOLVEO ENERGIE	Languedoc-Roussillon	0,92
LA NOUVELLE FABRIQUE ECOLOGIQUE	SCH II	Poitou-Charentes	1,19
LECLERC ST GAUDENS TOIT	SCI PYRENEES ENERGIE	Midi-Pyrénées	1,35
MAF 2013	PHOTOVOLTAÏQUE MAF 2013	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,99
MARCHE DE BELLEVUE	I-ENR	Poitou-Charentes	2,12
MARCHE DE GROS DE BEZIERS	CS VIGUIER	Languedoc-Roussillon	1,24
NOUGAYREDE	SERRE MARAICHERE DU CHEMIN DE LA MARGUE	Midi-Pyrénées	1,77
PAPAUT	SERGIES	Poitou-Charentes	1,36
PLA DE L'ARCA 2	PLA DE L'ARCA 2	Languedoc-Roussillon	0,60
PLA DE L'ARQUE 1	PLA DE L'ARQUE 1	Languedoc-Roussillon	2,50
PROU	SERRE MARAICHERE DE SAINT SIMON DE PELLOUAILE	Poitou-Charentes	2,98
SAINT MAMET	CENTRALE SOLAIRE DE SAINT MAMET	Languedoc-Roussillon	2,85
SENECLAUSE	ANNEYRON SERRE MARAICHERE	Rhône-Alpes	2,92
SERRES BOE 2	SERRE MARAICHERE DE BOE 2	Aquitaine	2,98
SERRES JADAS	LAGUPIE SERRE MARAICHEERE	Aquitaine	2,95
SERRES VILLASAVARY	SERRE MARAICHERE DE	Languedoc-Roussillon	2,92

	VILLASAVARY		
SGAI CEVENNES	SAS SGAI CEVENNES (CS ELNE )	Languedoc-Roussillon	1,49
SOLAIRE CHASSIEU	PAPRESOL	Rhône-Alpes	1,02
ST-CASSIEN	HELIOSPOLIS SAINT CASSIEN	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,99
SUD ROUSSILLON AGRI SOLAR	SUD ROUSSILLON AGRI SOLAR	Languedoc-Roussillon	2,99
TARISSOU	TARISAGRI PRODUCTION	Languedoc-Roussillon	2,95
THER	SERRE MARAICHERE DE PERNE LES FONTAINES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,52
TOITURES PV ARENOR	JMB SOLAR	Languedoc-Roussillon	0,95
TREMELAT	FONROCHE INVESTISSEMENTS	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,00
URBASER	CENTRALE SOLAIRE DE BILTAGARBI	Aquitaine	1,06
VENDEE SOLEIL	VENDEE SOLEIL	Pays de la Loire	1,21

**Lauréats de la sous-famille 5 :** Installations solaires photovoltaïques sur bâtiment, d'une puissance comprise entre 3 MWc et 12 MWc

Nom du projet	Nom du candidat	Région	Puissance (MWc)
BOALIA	TONNEINS TOITURE TERRASSE PHOTOVOLTAIQUE	Aquitaine	3,21
RENAULT VILLEROY	SP3 CORUSCANT VILLEROY	Bourgogne	9,00